

PROCÈS-VERBAL DE LA 204^e RÉUNION DU CONSEIL D'INGÉNIEURS CANADA

Le 2 octobre 2020 – de 10 h à 18 h (HE) par webinaire

Administrateurs présents :	
J. Boudreau, présidente, AIGNB (préside la réunion) D. Lynch, président sortant, APEGA D. Chui, président élu, PEO K. Baig, OIQ M. Belletête, OIQ C. Bellini, PEO V. Benz, APEGA J. Card, PEGNL J. Dunn, Engineers PEI D. Gelowitz, APEGS N. Hill, PEO J. Holm, Engineers & Geoscientists BC	S. Jha, NAPEG T. Joseph, APEGA C. Lamothe, OIQ D. Nedohin-Macek, Engineers Geoscientists MB K. Reid, PEO C. Sadr, PEO J. Tink, APEGA R. Trimble, Engineers Yukon N. Turgeon, OIQ M. Wrinch, Engineers & Geoscientists BC C. Zinck, Engineers Nova Scotia
Administrateur absent :	
Conseillère présente :	
K. King, présidente, Groupe des chefs de direction	
Personnes relevant directement du conseil :	
B. Dony, vice-président, BCAPG M. Mahmoud, président, BCCAG	G. McDonald, chef de la direction E. Spence, avocate-conseil et secrétaire générale
Observateurs présents :	
J. Bradshaw, chef de la direction et registraire, PEGNL C. Cumming, présidente, Engineers Nova Scotia L. Daborn, chef de la direction, AIGNB C. Dixon, président, Engineers Yukon A. English, chef de la direction et registraire, Engineers & Geoscientists BC M. Fewer, chef de l'exploitation et registraire adjoint, PEGNL L. Golding, directrice générale et registraire, NAPEG J. Hazenberg, président, NAPEG N. Hallet, présidente, PEGNL G. Koropatnick, chef de la direction, Engineers Geoscientists MB J. Landrigan, directeur général et registraire, Engineers PEI A. Lockwood, président, APEGS M. Logan, chef des opérations stratégiques, Engineers & Geoscientists BC	L. Mah, présidente, Engineers & Geoscientists BC P. Mann, chef de la direction, Engineers Nova Scotia B. McDonald, directeur général, APEGS J. Nagendran, registraire et chef de la direction, APEGA J. Nicell, président, DDIC J. Paliwal, vice-président, Engineers Geoscientists MB M. Rose, présidente, AIGNB M. Sterling, présidente, PEO M. Stothart, nouvelle présidente, AIGNB J. Van der Put, président, APEGA W. Vasquez, présidente, FCEG W. Weeks, présidente, Engineers PEI J. Zuccon, chef de la direction et registraire, PEO
Membres du personnel présents :	
K. Bouffard, gestionnaire, Rayonnement	M. Ouellette, gestionnaire, Planification stratégique et

S. Francoeur, directrice, Ressources humaines	opérationnelle
R. Gauthier, adjointe de direction	S. Price, vice-présidente directrice, Affaires réglementaires
B. Gibson, gestionnaire, Communications	C. Polyzou, gestionnaire, Diversité, Équité et Inclusion
J. Langlois, gestionnaire, Infrastructure opérationnelle	L. Scott, gestionnaire, Services aux membres
C. Mash, administratrice de la gouvernance	J. Southwood, vice-présidente, Affaires générales et Partenariats stratégiques
E. McParland, spécialiste en planification, événements et conduite du changement	J. Taylor, gestionnaire, Affaires publiques
R. Melsom, secrétaire du BCCAG	H. Theelen, gestionnaire, Excellence organisationnelle
D. Ménard, directeur, Finances	M. Warken, secrétaire du BCAPG

1. Ouverture de la réunion

1.1 Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

J. Boudreau ouvre la réunion à 10 h 07 (HE). Elle accueille les participants et reconnaît le territoire ancestral.

On propose une modification de l'ordre du jour pour la tenue d'une séance à huis clos supplémentaire afin d'approuver la décision consignée de la séance à huis clos du 7 août. Ce point précédera le point 8.2.

Motion 2020-10-1D

Présentée par S. Jha, appuyée par C. Sadr

QUE l'ordre du jour de la réunion soit adopté et que la présidente soit autorisée à modifier l'ordre des discussions.

Adoptée

On rappelle les règles de la réunion :

- Lever la main pour être ajouté à la liste d'intervenants.
- Limiter son intervention à deux minutes (durée projetée sur l'écran).
- Ne prendre la parole une seconde fois que si tous les participants ont eu la possibilité de s'exprimer.
- Lors d'une deuxième prise de parole, ce doit être pour fournir de nouvelles informations.

J. Boudreau présente une « minute de sécurité », abordant les problèmes chroniques qui peuvent découler d'un comportement sédentaire, étant donné qu'en raison de la pandémie de nombreuses personnes font du télétravail et ne se déplacent plus pour se rendre au travail. Le manque d'exercice est associé à plusieurs maladies chroniques qui peuvent apparaître lentement et être difficiles à contrer, notamment l'hypertension et le diabète. L'Organisation mondiale de la santé recommande 150 minutes d'exercice d'intensité modérée tout au long de la semaine. Les participants sont encouragés à profiter des périodes de présentation pour bouger.

J. Boudreau présente également une « minute de diversité », soulignant la Journée du chandail orange, une campagne nationale annuelle qui rend hommage aux plus de 150 000 enfants autochtones qui ont été placés dans des pensionnats au Canada. Elle rappelle l'importance de connaître l'histoire des pensionnats autochtones, ajoutant que les mauvais traitements subis par des générations de jeunes autochtones dans ces pensionnats ont mené à des traumatismes qui sont encore ressentis au sein des communautés autochtones. Elle rappelle aux participants pourquoi il est important de garder à l'esprit l'histoire des pensionnats indiens, indiquant que le traumatisme peut avoir des répercussions sur nos milieux de travail respectifs.

1.2 Déclaration de conflits d'intérêts

Aucun conflit n'est déclaré.

1.3 Examen de la réunion précédente

a) **Liste des mesures de suivi**

La liste a été distribuée à l'avance; aucune question n'est soulevée.

b) **Liste de présence des membres du conseil**

La liste a été distribuée à l'avance; aucune question n'est soulevée.

2. **Rapports de la direction**

2.1 Rapport de la présidente

Le rapport détaillé a été distribué à l'avance; aucune question n'est soulevée.

2.2 Compte rendu du chef de la direction

G. McDonald fait le point verbalement. Depuis la réouverture des bureaux en septembre, la présence volontaire du personnel varie entre cinq et dix personnes par jour; les membres du personnel qui ne sont pas revenus au bureau citent des préoccupations continues liées aux transports collectifs et des responsabilités familiales liées à la pandémie de COVID-19. Tous les engagements continuent d'être respectés grâce à la combinaison du personnel en télétravail et au bureau.

Une séance de formation sur la diversité, qui devait avoir lieu dans le cadre de la présente réunion, sera donnée ultérieurement en format virtuel, dès qu'elle sera prête. Ingénieurs Canada tiendra un sommet de formation en ligne sur l'histoire des Autochtones; cette formation a récemment été donnée au personnel permanent, qui l'a bien appréciée.

On confirme que les rapports fournis aux administrateurs et administratrices pour mieux informer leur conseil respectif sont distribués le mercredi de la première semaine complète de janvier, mars, mai, août, septembre et novembre.

2.3 Rapport intermédiaire de rendement stratégique au conseil - TR2, et comptes rendus du BCAPG et du BCCAG

Le rapport du TR2 a été distribué à l'avance. Les commentaires suivants sont formulés :

- PS1 (Programme d'amélioration de l'agrément) : Les objectifs annuels demeurent en zone verte, malgré certains retards signalés. Les retards liés au système Tandem (nouveau logiciel pour l'agrément) ont été résolus, et le projet devrait se terminer au TR4; la formation commencera en janvier et la présentation aux EES aura lieu en décembre 2021. Le système de gestion des bénévoles accuse également un retard qui est cependant attribuable à une modification de l'objectif, à savoir que le système sera une base de données à l'échelle de l'organisation, dont l'achèvement dépend de la disponibilité de ressources humaines. La PS1 comprend également des outils de communications et de formation qui demeurent en bonne voie de réalisation, ce qui explique qu'entre 90 % et 100 % des initiatives sont en bonne voie.
- Les objectifs annuels pour l'IO3 (services et outils pour la réglementation, l'exercice et la mobilité) connaissent certaines perturbations, principalement en raison d'un changement au poste de gestionnaire, Compétences professionnelles, qui a entraîné le report ou l'annulation de six des objectifs annuels du BCCAG. Ingénieurs Canada a depuis pourvu ce poste, et les projets reportés reprendront leur élan.

2.4 Rapport du Groupe des chefs de direction

K. King fait le point sur la réunion du groupe tenue les 30 septembre et 1^{er} octobre. Tous les organismes de réglementation y étaient représentés. Doyennes et doyens d'ingénierie Canada (DDIC) avait été invité à assister à une partie de la réunion pour discuter de sujets d'intérêt commun. On annonce le prochain départ

à la retraite de L. Golding, le 30 novembre, et on souligne sa précieuse contribution au cours d'une carrière de 20 ans. La présentation par diapos sera publiée dans le site Web.

2.5 Rapport du Groupe des présidents

M. Sterling fait le point sur la réunion du groupe tenue la veille, le 1^{er} octobre. Tous les organismes de réglementation y étaient représentés. La présentation par diapos sera publiée dans le site Web.

3. **Ordre du jour de consentement**

3.1 Approbation des procès-verbaux

- a) QUE le procès-verbal de la réunion du conseil du 22 mai 2020 soit approuvé tel que présenté.
- b) QUE le procès-verbal de la réunion du conseil du 15 juin 2020 soit approuvé tel que présenté.

3.2 Confirmation des motions approuvées par voie électronique (pages 59 à 72)

- a) QUE la motion 5838, adoptée par voie électronique par le conseil, soit confirmée.
- b) QUE les motions 5846 et 5847, adoptées par voie électronique par le conseil, soient confirmées.

3.3 Énoncés de principe nationaux

QUE le nouvel énoncé de principe national sur l'Exercice professionnel dans le domaine de la cybersécurité soit approuvé.

Motion 2020-10-2D

Présentée par M. Wrinch, appuyée par S. Jha

QUE les points 3.1a), b), 3.2, et 3.3 de l'ordre du jour soient approuvés.

Adoptée

On félicite le personnel pour les ajustements apportés à l'énoncé de principe national sur l'Exercice professionnel dans le domaine de la cybersécurité.

4. **Affaires/décisions du conseil**

4.1 Budget provisoire de 2021

D. Gelowitz présente le budget préliminaire qui a été distribué à l'avance. En réponse à des questions des administrateurs, les précisions suivantes sont fournies :

- Les Services de secrétariat concernent le soutien du conseil et des comités, tandis que les Services intégrés concernent les ressources organisationnelles internes, notamment la dotation en personnel et les installations.
- Cotisation annuelle : la recommandation de maintenir la cotisation à 10,21 \$ par personne est basée sur le niveau des réserves d'Ingénieurs Canada et sur plusieurs facteurs qui peuvent évoluer, comme la décision de PEO, qui sera prise en novembre, concernant sa participation au programme d'affinité.

4.2 Ébauche du Plan de travail du BCAPG

B. Dony présente l'ébauche de plan, qui a été distribuée à l'avance, et qui sera soumise à l'approbation du conseil en décembre, indiquant que les commentaires formulés pourront être incorporés avant l'approbation. Les commentaires suivants sont formulés :

- Le modèle de rapport du visiteur général n'a pas été éliminé. On étudie son utilisation; il y a eu des discussions avec les organismes de réglementation, et un groupe de travail a été chargé d'y apporter des améliorations.

- Le BCAPG a chargé un groupe de travail de se pencher sur la meilleure façon de tenir les trois visites requises dans le contexte des restrictions sanitaires liées à la COVID-19. Le groupe doit déterminer ce qui peut être fait, dans le respect des normes, pour assurer que des visites appropriées sont réalisées, avec des visites des laboratoires et des entrevues avec les responsables des programmes. Ces visites auront lieu en janvier et février 2021, et les décisions d'agrément seront rendues en juin.
- Étant donné que les universités encouragent l'apprentissage en ligne, on demande si le système actuel permet de traduire ces programmes en ligne en unités d'agrément (UA). B. Dony fait référence à l'Énoncé d'interprétation sur la formation à distance, qui indique que si le programme en ligne est aussi rigoureux que le programme dispensé en présentiel, il est considéré comme équivalent. La question de savoir si l'UA est le bon outil de mesure pour les programmes dispensés en ligne a fait l'objet d'un débat important puisque l'UA met l'accent sur la prestation d'enseignement en personne, et un groupe du BCAPG examine cette question dans le cadre des normes d'agrément.
- En réponse à une question sur la façon dont les recommandations du groupe de travail sur la COVID-19 sont intégrées dans les évaluations virtuelles prévues pour l'an prochain, B. Dony indique que des communications ont été adressées aux EES pour les informer des accommodements permis par le BCAPG, mais qui ne sont pas compris dans les normes, ainsi que pour leur rappeler les accommodements qui sont prévus dans les normes.

4.3 Plan de travail préliminaire du BCCAG

M. Mahmoud présente le plan de travail préliminaire qui a été distribué à l'avance, et qui sera soumis à l'approbation du conseil à sa réunion de décembre.

L'ébauche du plan stratégique 2022-2024 comprend une priorité visant le « renforcement des assises de l'agrément », qui prévoit un examen de la formation universitaire minimale requise pour l'obtention du permis d'exercice. On propose que le conseil envisage de reporter l'étude de faisabilité nationale, afin de réduire le travail inutile, si la priorité susmentionnée est approuvée en mai. On signale que deux organismes de réglementation sont en faveur de ce report. Aucune décision n'est prise.

K. King indique que le Groupe national des responsables de l'admission (GNRA) est unanimement en faveur de la réalisation de l'étude nationale de faisabilité à compter de janvier 2021. Cette étude s'arrime bien avec la priorité stratégique proposée pour 2022-2024 de « renforcer les assises de l'agrément » et pourrait être considérée comme un travail essentiel réalisé à l'appui de la priorité proposée, si elle est approuvée.

4.4 Politiques révisées

N. Hill présente les recommandations du Comité sur la gouvernance concernant les politiques à réviser, ajouter et abroger, tel qu'indiqué dans les documents distribués à l'avance. Un nouveau format sera utilisé pour les politiques nouvelles et révisées dès qu'elles sont approuvées.

Motion 2020-10-3D

Présentée par N. Hill, appuyée par C. Sadr

QUE le conseil, sur recommandation du Comité sur la gouvernance, approuve :

- a) les modifications apportées à la politique 6.4 – Mandat du Comité des finances, d'audit et de gestion des risques (FAGR);***
- b) la nouvelle politique 7.12 – Actifs nets;***
- c) l'abrogation de la politique 7.6 – Fonds de réserve.***

Adoptée par la majorité requise des deux tiers

4.5 Plan de travail du Comité des finances, d'audit et de gestion des risques (FAGR)

D. Gelowitz présente le plan de travail du comité, qui a été distribué à l'avance.

Motion 2020-10-4D

Présentée par D. Gelowitz, appuyée par S. Jha

QUE le conseil approuve le plan de travail 2020-2021 du Comité des finances, d'audit et de gestion des risques.

Adoptée

4.6 Plan de travail du Comité sur la gouvernance

N. Hill présente le plan de travail distribué à l'avance, indiquant que le travail sur les indicateurs de rendement clés (IRC) est reporté à la réunion de mars; ce travail est retardé, mais demeure en bonne voie d'être achevé cette année.

Motion 2020-10-5D

Présentée par N. Hill, appuyée par J. Card

QUE le conseil approuve le plan de travail 2020-2021 du Comité sur la gouvernance.

Adoptée

4.7 Plan de travail du Comité des ressources humaines (RH)

D. Lynch présente le plan de travail distribué à l'avance.

Motion 2020-10-6D

Présentée par D. Lynch, appuyée par K. Reid

QUE le conseil d'Ingénieurs Canada approuve le plan de travail de 2020-2021 du Comité des ressources humaines.

Adoptée

4.8 Impératif opérationnel 7 : Gérer les occasions et les risques associés à la mobilité internationale du travail et des praticiens.

G. McDonald présente la sous-stratégie, soulignant les efforts consacrés par B. Strawczynski et S. Price à la recherche et aux consultations qui ont permis d'arriver à ces recommandations. Les commentaires suivants sont formulés :

- Il y a quatre résultats attendus, le cinquième résultat – « Fournir aux organismes de réglementation une évaluation rapide et exacte des occasions et des risques associés à la mobilité internationale du travail et des praticiens » – ayant été abandonné. Après discussion avec les organismes de réglementation, il a été décidé que – en raison de la nature individuelle des risques – les organismes de réglementation seraient mieux placés pour gérer eux-mêmes cet aspect.
- La mobilité internationale englobe l'Accord de Washington, ainsi que l'Accord sur les ingénieurs de l'APEC et l'International Engineering Alliance (IEA).

Motion 2020-10-7D

Présentée par S. Jha, appuyée par D. Nedohin-Macek

QUE le conseil approuve la sous-stratégie proposée pour l'Impératif opérationnel 7, sur recommandation du chef de la direction.

Adoptée

4.9 Programme de bourses d'études d'Ingénieurs Canada

G. McDonald présente la sous-stratégie, préparée par B. Gibson et J. Southwood. Les conclusions de la consultation indiquent qu'Ingénieurs Canada devrait maintenir les bourses d'études supérieures (maîtrise et doctorat) et cesser de tenir le dîner officiel, afin de réaffecter les fonds à d'autres bourses, dont des bourses d'études de premier cycle. Les commentaires suivants sont formulés :

- Les réponses des EES à la question du sondage demandant si le programme de bourses d'études aide Ingénieurs Canada à réaliser son objet présentaient un niveau élevé de « ni d'accord, ni en désaccord ». Cela reflète le fait que les EES connaissent mal l'objet d'Ingénieurs Canada, et n'indique pas une préoccupation.
- Les commanditaires comprennent TD Assurance et Manuvie, qui étaient tous deux d'accord avec l'abandon proposé du dîner officiel. Ils aimeraient maintenir leur visibilité dans le cadre du programme, et Ingénieurs Canada travaillera en étroite collaboration avec eux pour y arriver par d'autres moyens, notamment les réseaux sociaux et autres possibilités de promotion.

Motion 2020-10-8D

Présentée par C. Sadr, appuyée par C. Bellini

QUE le conseil approuve les recommandations découlant de l'examen du programme de bourses d'études, sur recommandation du chef de la direction.

Adoptée

4.10 Allocation de technologie pour les administrateurs

D. Chui présente la note de breffage distribuée à l'avance et explique la nécessité de cette allocation. Les commentaires suivants sont formulés :

- Si l'on accorde cette allocation sans exiger des reçus pour les dépenses réelles engagées, il faudra plus d'information pour confirmer si l'allocation sera considérée comme un avantage imposable.
- Pour assurer la conformité au Règlement administratif d'Ingénieurs Canada, il faudrait que les administrateurs signent et confirment les dépenses effectuées. Les administrateurs qui n'engageraient aucune dépense à ce titre ne devraient pas réclamer cette allocation.
- Il se peut que le montant proposé ne soit pas suffisant pour couvrir les dépenses effectuées par un bénévole qui ne dispose pas d'outils professionnels.
- On envisagera l'attribution de cette allocation à tous les bénévoles d'Ingénieurs Canada (p. ex. : membres du Bureau d'agrément et du Bureau des conditions d'admission), pas seulement au conseil. Si tous les bénévoles y ont droit, les répercussions financières augmenteront considérablement.

Motion 2020-10-9D

Présentée par D. Chui, appuyée par S. Jha

QUE le conseil approuve l'octroi d'une allocation de technologie d'au plus 300 \$ par année à chaque administrateur du conseil, et que le Comité sur la gouvernance intègre cette allocation dans sa prochaine révision de la politique 7.1 Dépenses du conseil, des comités et d'autres bénévoles, sur recommandation du président élu.

Rejetée (8 pour; 14 contre)

5. Rapports au conseil

Les comités du conseil présentent leurs mises à jour; les présentations à l'appui sont accessibles dans le site d'Ingénieurs Canada. Le BCAPG et le BCCAG présentent leurs rapports en lien avec le rapport de rendement

intermédiaire, et on avait demandé au BCAPG de faire expressément état des progrès réalisés dans le dossier des enjeux soulevés par Doyennes et doyens d'ingénierie Canada (DDIC).

5.1 BCAPG

B. Dony fait le point sur les préoccupations soulevées par DDIC et explique ce que le BCAPG fait pour y répondre. Les commentaires suivants sont formulés :

- On félicite le président Dony pour son rapport qui aide le conseil à comprendre les enjeux. Un rapport de suivi dans six à huit mois serait utile pour informer le conseil des progrès réalisés sur les questions non résolues. On signale également que le BCAPG dispose d'un processus pour surveiller les préoccupations de DDIC et y donner suite, notamment le travail réalisé par le Comité des politiques et des procédures (P&P).
- DDIC est l'organisme national responsable de rendre compte aux organismes provinciaux des doyens sur des questions telles que les communications avec le BCAPG. On souligne qu'il n'existe pas d'approche systématique pour assurer les liaisons entre les organismes de réglementation et les doyens de chaque EES, et que les approches varient d'une province à une autre.
- En réponse à une question sur la façon dont les organismes de réglementation peuvent soulever des questions auprès du BCAPG, B. Dony indique que le Comité P&P compte parmi ses membres deux représentants nommés par les organismes de réglementation, qui apportent une contribution précieuse à la discussion. En outre, le BCAPG rend compte au conseil d'Ingénieurs Canada, qui rend compte aux organismes de réglementation. Il n'y a pas d'association officielle entre le BCAPG et DDIC, mais des efforts sont faits, par l'intermédiaire du Comité de liaison des doyens (CLD), pour assurer le maintien de communications ouvertes.
- M. Warke indique que le nouveau processus annuel de collecte de données, dans le cadre du projet « Responsabilité en matière d'agrément », est un mécanisme supplémentaire permettant de saisir les commentaires des organismes de réglementation sur l'agrément. Ce processus est maintenant ouvert, et de nombreux organismes ont déjà fourni leur rétroaction annuelle.
- J. Nicell, président de DDIC, propose :
 - Que « les programmes internationaux d'échanges d'étudiants et les exigences d'agrément du BCAPG » soient ajoutés au compte rendu du BCAPG sur les préoccupations de DDIC, car la question n'est pas encore résolue.
 - Qu'une présentation semblable soit donnée lors de la prochaine réunion du Comité P&P et du CLD, ainsi que lors d'une future réunion de DDIC.
 - Il indique également que les préoccupations de DDIC ne concernent pas seulement les consultations, mais aussi les approbations. Les énoncés d'interprétation n'ont pas besoin d'être approuvés par le conseil et, étant donné qu'ils ont des répercussions sur les EES, DDIC craint que le niveau de supervision ne soit pas adéquat.

5.2 Comité FAGR

D. Gelowitz présente le compte rendu du Comité. Il remercie les membres du Comité pour le travail effectué jusqu'à présent.

5.3 Registre des risques

D. Gelowitz présente le registre des risques. Les commentaires suivants sont formulés :

- Les administrateurs peuvent signaler au Comité FAGR les risques qui devraient être ajoutés au registre.

- Le terme « modéré » devrait être défini de façon plus précise pour favoriser une compréhension commune et réduire les interprétations individuelles.
- Les risques étant évalués par des comités, il se peut qu'ils ne soient pas envisagés du point de vue de l'ensemble du conseil et en relation avec d'autres risques hors de leur champ d'action.
- Un domaine ou un aspect où le risque a été « atténué » indique que l'organisme a pris les mesures nécessaires; on fait remarquer que les risques sont supprimés du tableau une fois qu'ils sont en zone verte, après quoi ils sont suivis par le personnel.
- Des étiquettes/colonnes supplémentaires aideraient le conseil à comprendre si un risque s'applique à l'ensemble de l'organisme ou seulement à un objectif/programme particulier.
- Du fait que le risque du conseil 45 - *Incapacité à démontrer la mise en œuvre de pratiques réglementaires cohérentes au niveau national* ne correspond pas naturellement à un comité du conseil, on indique que le Comité FAGR, en collaboration avec le personnel, surveillera ce risque en prenant en compte la rétroaction des organismes de réglementation.
- Le risque du conseil 35 – *Holisme de la fédération* sera ajusté pour le rapport de décembre, étant donné les développements documentés dans l'examen des risques graves.
- Les mesures d'atténuation devraient être incluses dans le tableau des risques, ce qui permettrait de mieux comprendre les efforts requis.

5.4 Comité sur la gouvernance

N. Hill présente le compte rendu. Elle félicite le personnel pour les efforts fournis, et remercie le comité pour son engagement lors des réunions.

5.5 Comité des RH

D. Lynch présente le compte rendu. Il remercie les membres du comité et le personnel pour leurs efforts remarquables.

5.6 Champion 30 en 30 du conseil

J. Dunn présente le compte rendu. Il félicite C. Polyzou et J. Southwood pour leur leadership. Les questions suivantes sont abordées :

- M. Mahmoud aborde la question du calendrier d'élaboration du guide public sur la diversité et l'inclusion à l'intention des ingénieurs et des firmes d'ingénierie qui appuiera ces efforts. L'élaboration est actuellement retardée, mais pourrait être accélérée. Cette question sera abordée lors de l'approbation du plan de travail du BCCAG en décembre.
- En ce qui concerne les provinces qui progressent bien vers la réalisation de l'objectif de 30 en 30 et en réponse à une demande de mise en commun de leurs pratiques, J. Southwood indique que le rapport sur les pratiques optimales des programmes d'ingénieur stagiaire des organismes de réglementation sera fourni au conseil en février, ainsi que la fiche de pointage annuelle qui décrira les progrès réalisés par les différents organismes. De plus, une fiche d'évaluation confidentielle sur 30 en 30, comprenant des cibles annuelles, est proposée dans le plan stratégique 2022-2024.
- L'initiative 30 en 30 ne semble pas en bonne voie d'atteindre son objectif, et on demande comment cette situation sera corrigée. J. Southwood indique que la pandémie de COVID-19 aura un impact sur les femmes susceptibles de contribuer au pourcentage visé par l'initiative. Bien que les diplômées de programmes agréés par le BCAPG constituent la filière clé surveillée, de nombreux organismes de réglementation estiment que c'est peut-être plutôt les ingénieures formées à l'étranger qu'on devrait surveiller. Le rapport de février aidera le conseil à mieux comprendre la situation et à échanger des

pratiques optimales. Si les données indiquent que l'objectif ne sera pas atteint, des plans d'atténuation des risques pour la réputation seront présentés à une date ultérieure.

5.7 Rapport annuel sur les activités de représentation auprès du gouvernement fédéral

G. McDonald présente le rapport, qui a été distribué à l'avance. Il confirme que tous les énoncés de principe nationaux sont versés dans le site Web public dès qu'ils sont approuvés.

6. QUESTIONS DIVERSES

Le conseil remercie L. Golding pour son travail, et lui souhaite une bonne et heureuse retraite. Aucune autre question n'est présentée.

7. PROCHAINES RÉUNIONS

Le conseil discute du format de la réunion de décembre, se demandant s'il y a lieu d'aller de l'avant avec la planification du volet en présentiel à Ottawa. Le conseil décide que, compte tenu des taux croissants d'infections à la COVID-19, jusqu'à nouvel ordre, toutes les réunions se tiendront exclusivement en mode virtuel. La planification de réunions en personne ne reprendra pas avant les réunions de mai 2021 à Halifax. Le calendrier des prochaines réunions du conseil d'Ingénieurs Canada est présenté ci-dessous :

- 7 décembre 2020 (mode virtuel)
- 22-24 février 2021 (mode virtuel)
- 7 avril 2021 (mode virtuel)
- 26 au 29 mai 2021 (Halifax, NS)

8. SÉANCES À HUIS CLOS

Une séance à huis clos est ajoutée après le point 8.1, pour examiner la décision prise à huis clos le 7 août dernier.

8.1 Membres du conseil, personnes relevant directement du conseil, conseiller des chefs de direction et personnel

Motion 2020-10-10D

Présentée par C. Sadr, appuyée par D. Lynch

QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les membres du conseil, le chef de la direction d'Ingénieurs Canada, les présidents du BCAPG et du BCCAG, le conseiller du Groupe des chefs de direction au conseil, la secrétaire et l'administratrice de la gouvernance.

Adoptée

8.2 Membres du conseil, conseiller du chef de la direction et personnel

Motion 2020-10-11D

Présentée par C. Bellini, appuyée par S. Jha

QUE le conseil passe en séance à huis clos à la recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les membres du conseil, le chef de la direction d'Ingénieurs Canada, le conseiller du Groupe des chefs de direction auprès du conseil, la secrétaire et l'administratrice de la gouvernance.

Adoptée

Les administrateurs V. Benz, T. Joseph et J. Tink ont déclaré un conflit d'intérêts en ce qui concerne le point de discussion à huis clos et n'ont pas voté.

Motion 2020-10-12D

Présentée par S. Jha, appuyée par J. Dunn

QUE la décision prise par le conseil lors de sa réunion à huis clos du 7 août 2020 soit approuvée telle que consignée.

Adoptée

8.3 Membres du conseil et chef de la direction

Motion 2020-10-13D

Présentée par M. Wrinch, appuyée par C. Sadr

QUE le conseil passe en séance à huis clos à la recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les membres du conseil et le chef de la direction d'Ingénieurs Canada.

Adoptée

8.4 Membres du conseil uniquement

Motion 2020-10-14D

Présentée par D. Chui, appuyée par D. Gelowitz

QUE le conseil passe en séance à huis clos à la recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les membres du conseil.

Adoptée

Motion 2020-10-15D

Présentée par C. Sadr, appuyée par J. Dunn

QUE le conseil reprenne la réunion régulière.

Adoptée

9. Clôture

Toutes les questions ayant été traitées, la réunion est levée à 15 h 30 (HE), et les administrateurs et administratrices sont invités à se joindre au 5 à 7 virtuel.

Procès-verbal rédigé par C. Mash pour :

Jean Boudreau, FEC, P.Eng. Présidente

Evelyn Spence, LL.B., CIC.C, secrétaire générale